L'INTERMED'

Numéro 2 - Août/Septembre 2011

Le bulletin interne du CPIE Îles de Lérins & Pays d'Azur

Édito

J'ai le plaisir de vous présenter le deuxième numéro de notre bulletin interne. Vous y trouverez l'écho de quelques unes de nos activités qui se sont déroulées au printemps et pendant la période estivale.

Notre participation à l'Assemblée Générale de l'Union Nationale des CPIE (UNCPIE) a été un moment important de notre vie associative.

L'U.N. qui attribue et gère le label "Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement" (CPIE) déléguée par l'Etat, constitue un pôle de ressource et d'appui pour les associations membres. Elle a réuni en AG, du 22 au 25 juin, à l'université de Corte en Corse, les représentants des 80 CPIE présents dans 21 régions, 62 départements et regroupés en 16 Unions Régionales avec plus de 900 salariés et 7500 adhérents dont 1/3 de personnes morales au service des territoires et du public. L'A.G. a été l'occasion de construire avec tout le réseau les grandes orientations 2012/2014. Elle a également confirmé le label (CPIE) pour notre association Iles de Lérins et Pays d'Azur.

La confirmation de notre label est un gage de confiance et de reconnaissance envers nos engagements. Je tiens à saluer les efforts de toute l'équipe salariée, comme de tous les administrateurs qui contribuent à ce travail collectif, pour inscrire notre CPIE dans une démarche d'évaluation permanente et de progrès. La première étape étant franchie, nous entrons maintenant dans la phase de réalisation de nos objectifs qui seront évalués dans trois ans... Alors bon vent... et merci à tous ceux qui nous accompagnent et nous soutiennent.

François KOLMER,
Président du CPIE
Îles de Lérins & Pays d'Azur

À la Une

« J'ai le plaisir de vous annoncer que le conseil d'administration du 23 juin 2011, sur proposition de la commission des labels, a confirmé, pour 10 ans, le label CPIE Iles de Lérins et Pays d'Azur détenu par votre association, conformément aux dispositifs d'attribution et d'évaluation du label adoptés par les assemblées générales 2009 et 2010.

Cette décision a été prise suite au travail d'évaluation mis en œuvre par votre CPIE avec l'Union nationale et se fonde sur des objectifs de progrès partagés à trois ans qui ont été progressivement identifiés puis validés. […] Je me réjouis que votre CPIE soit entré dans cette démarche de veille régulière sur le label CPIE avec enthousiasme et détermination. Je suis convaincu qu'elle vous sera utile et le sera pour nous tous.» Lettre de Yvon Bec, Président de l'UNCPIE.

L'ACTU DU CPIE

À MANDELIEU-LA-NAPOULE

À l'Ecole du Grand Duc, une expérience à renouveler

« À l'école du Grand Duc » est un projet pédagogique mené durant l'année scolaire 2011 avec les classes de CM1 et CM2 de l'école Marie Curie de Mandelieu-La Napoule, en partenariat avec la mairie de Mandelieu-la-Napoule, l'inspection de l'Education Nationale de la circonscription du Cannet et le concours de l'Office National des Forêts. Le projet consiste à faire découvrir le sentier panoramique de la forêt domaniale du Grand Duc. Les élèves ont élaboré un livret d'interprétation avec l'aide des enseignants, pour recenser les caractéristiques du parcours et mieux le faire découvrir aux promeneurs. Le CPIE est intervenu lors des séances sur le terrain et en classe dans une démarche d'accompagnement auprès des enseignants.

«La démarche d'interprétation, en mêlant connaissance scientifique et travail d'écriture à partir du ressenti, a permis aux enfants de vraiment s'approprier les lieux.», explique Aurore Blanquet.

Inauguré en juin dernier en présence de tous les partenaires, le parcours, qui forme une boucle de 400 mètres, a été aménagé pour permettre aux visiteurs de profiter des différents points de vue sur le massif de l'Estérel et la baie de la Napoule, et a donné lieu à la création d'un guide grand public.

Le livret réalisé par les enfants

À télécharger, le guide de la biodiversité de la forêt du Grand Duc:
http://www.agenda21-mandelieu.fr/

DANS LE DÉPARTEMENT

À l'Ecole de la Mer, la Méditerranée à la rencontre des élèves de l'arrière-pays

Activités de bord de mer

Le dispositif régional « À l'école de la Mer » a pour ambition d'éduquer les élèves, de la maternelle au CM2, à la préservation et la gestion durable du milieu marin et littoral.

Initié par Le Conseil Régional PACA, ce dispositif associe l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse, l'Inspection de l'Education Nationale, le Réseau mer et les acteurs de l'EDD, dans les départements des Bouches du Rhône, du Var et des Alpes Maritimes.

Engagé depuis deux ans dans ce dispositif, le CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur est intervenu pour 12 classes des Alpes Maritimes en 2011. L'accompagnement pédagogique des enseignants et des élèves a été réalisé par Florence Offenstein, Guillaume Debaux et Marion Hillaire, qui ont conduit des animations en classe et des sorties sur l'Ile Sainte-Marguerite.

«C'est un beau projet qui permet de faire découvrir la mer à des enfants de l'arrière-pays. L'approche est intéressante, en tant qu'animateurs, nous avons l'habitude de travailler davantage en extérieur qu'en classe. Ici, c'est l'inverse, et le temps d'échange et de préparation avec les enseignants est très important pour mettre en place une démarche personnalisée.», explique Florence Offenstein.

Dans le prolongement de ce dispositif pédagogique, le CPIE intervient dans la rédaction du cahier ressources « À l'école de la Mer » sur le thème « littoralisation et urbanisation ».

À visiter : www.ecorem.fr

Activité d'orientation (école Minelle-Mandelieu)

ZOOM SUR...

...le jardin botanique de la Villa Thuret

Un patrimoine historique

Né de la passion d'un imminent algologue, Gustave Thuret, et des recherches de botanistes exceptionnels tels que Charles Naudin et Georges Poirault, le jardin botanique de la Villa Thuret à Antibes assure sa fonction de jardin d'acclimatation depuis cent cinquante ans.

De 1857 à 1875, Gustave Thuret, assisté de son ami le botaniste Edouard Bornet, s'emploie à faire du jardin un lieu d'expérimentation et de savoir dont les richesses et les collections végétales attirent les plus grands botanistes et artistes de leur temps.

Deux ans après la mort de son créateur, la villa Thuret est léguée, en 1877, à l'État français qui en fait un laboratoire d'enseignement supérieur.

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, la villa Thuret devient un des premiers établissements de l'Institut National de Recherches Agronomiques, créé en 1946, et chargé de rétablir l'agriculture française. Ses laboratoires se consacrent à l'horticulture et à la protection des cultures. En 1964, le jardin botanique devient propriété de l'INRA, qui y conduit d'importants travaux sur la végétalisation des zones dégradées et la diversification des espèces ornementales pour le paysage urbain et les jardins.

Le jardin, un espace de découvertes et d'exploration

Fruits de *Callistemon*

Un arboretum et un « Jardin Remarquable »

Aujourd'hui, le jardin abrite 2500 arbres et arbustes représentant 1600 espèces. Une dynamique de renouvellement des collections y est maintenue puisque 200 nouvelles espèces sont introduites chaque année à partir de graines provenant de pays à climat de type méditerranéen et d'autres régions du monde à climat subtropical ou tempéré chaud.

Le jardin Thuret fait l'objet d'un projet de valorisation impliquant des collectivités territoriales, des établissements de l'enseignement et des partenaires associatifs, suivant trois grands axes de développement : la formation et l'enseignement, l'expertise et l'expérimentation, l'ouverture au public, la pédagogie et l'accueil, où s'insère l'action du CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur.

Le jardin botanique offre d'innombrables possibilités que notre association cherche à révéler à un large public.

« Par son organisation paysagère, la diversité des essences présentes et leur origine géographique, il invite au voyage et à l'exploration.», explique Aurore Blanquet qui accueille depuis 2006 des scolaires notamment en collaboration avec la Ville d'Antibes et l'IEN d'Antibes-Biot, et lors de la Journée des Collèges en partenariat avec le Conseil Général des Alpes Maritimes, le lycée horticole d'Antibes, l'INRA et les Amis du Jardin de la Villa Thuret.

Le CPIE étend son action au grand public et propose une médiation scientifique en s'appuyant sur les travaux menés par l'INRA, pour renforcer le lien entre la recherche scientifique et l'éducation à l'environnement. *« C'est un projet original et ambitieux qui n'est pas sans difficultés mais qui n'en est que plus passionnant. »*, souligne Frédéric Poydenot. C'est ainsi que les premières « Balades au jardin » co-organisées avec l'association « Les Amis du jardin de la Villa Thuret » ont eu lieu à l'été 2011. Le CPIE participe également aux manifestations nationales qui se déroulent au jardin, les journées du patrimoine en septembre, les rendez-vous au jardin en juin.

Le jardin, un espace privilégié pour admirer les diverses espèces de palmiers

L'événement : la campagne Ecogestes Méditerranée pour les plaisanciers

Depuis 10 ans, la campagne « Ecogestes Méditerranée » est menée sur l'ensemble du littoral Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'objectif est de faire évoluer les comportements des usagers de la mer afin de préserver le milieu marin et l'environnement. Chaque année, 70 ambassadeurs sont formés pour partir à la rencontre des plaisanciers dans plus d'une trentaine de communes littorales.

Cette année, vingt journées passées en mer ont permis d'aborder 184 bateaux, et 73% des personnes interrogées se sont engagées par écrit à adopter des gestes plus responsables.

Le collectif Ecogestes Méditerranée regroupe 19 structures partenaires (associations, communes, gestionnaires de milieux…).

Nombreux sont ceux qui soutiennent cette campagne régionale (Réseau Mer PACA, Conseil Régional PACA, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, DREAL PACA, les Conseils Généraux des Bouches-du-Rhône et du Var, ainsi que de nombreuses communes et partenaires privés).

Notre CPIE est coordinateur de la campagne dans les Alpes Maritimes et intervient auprès des plaisanciers au mouillage entre les Iles de Lérins.

Pour mieux connaître l'efficacité des actions menées, une étude d'évaluation de la campagne est en cours de réalisation, en collaboration avec le Cabinet Place et le soutien du Conseil Régional PACA, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et de la DREAL PACA.

éco gestes méditerranée
vivre et respecter la mer au quotidien

Site Internet : www.ecogestes.com

À lire : *L'art d'acclimater les plantes exotiques, le jardin de la villa Thuret* Catherine Ducatillion et Landy Blanc-Chabaud, 2010, Editions Quae.

Site Internet de l'INRA : www.sophia.inra.fr/jardin_thuret

Jardin botanique de la Villa Thuret
90 Chemin Raymond
06160 Antibes Juan-les-Pins

Le jardin est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h en été et de 8h30 à 17h30 en hiver.

L'agenda du CPIE

- Fête du canal de la Siagne : le 10 septembre 2011
- Horaires d'ouverture des aquariums : tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, au Fort de l'île Ste Marguerite
- Semaine européenne de la mobilité : du 16 au 22 septembre 2011
- Journées Européennes du Patrimoine le 18 septembre 2011 au jardin botanique de la Villa Thuret d'Antibes de 10h à 18h : balades au jardin, visites guidées, exposition, animations. Entrée libre
- 35 ans de Ramoge : le 30 septembre 2011 à Toulon

Dans le prochain numéro : journée des collèges, formations, réseaux...

Directeur de la publication: François Kolmer
Conception et réalisation: CPIE Iles de Lérins & Pays d'Azur
Comité de rédaction: Anne Gilet, Jamila Poydenot, François Kolmer, Frédéric Poydenot
Crédit photo: CPIE Iles de Lérins & Pays d'Azur

CPIE Iles de Lérins & Pays d'Azur
1, Place des Orangers
06400 CANNES
Tel: 04 93 39 26 80 - Fax: 04 93 99 25 19
Site Internet: cpieazur.free.fr
E-mail: cpieazur@wanadoo.fr